

# Des jeux à la carte !

## Règlement du concours 2022 – 2023

### Le thème

L'APMEP Île-de-France et l'IREM de Paris lancent une nouvelle édition du concours **Des jeux à la carte !**

### Présentation

Le concours est ouvert aux classes ou groupes d'élèves d'Île-de-France, de la maternelle à l'université, encadrés par un ou plusieurs enseignants. Nous attendons des élèves qu'ils réalisent **un jeu accompagné d'une notice de jeu**. Il peut s'agir d'un jeu de plateau, un jeu de cartes, un jeu de rôle, un escape-game ou autre.

Les mathématiques doivent intervenir à au moins un de ces deux niveaux :

- **mathématiques pour les concepteurs** : les mathématiques ont servi lors de l'élaboration du jeu
- **mathématiques pour les joueurs** : les mathématiques sont utilisées pendant le jeu par les participants.

### La forme

Le jeu est fourni au jury dans **une boîte** contenant le matériel de jeu s'il y en a, et la **notice de jeu**. La notice est un document de deux à quatre pages au format A4. Elle comprend :

- le nom des concepteurs ainsi que le nom de l'établissement et la ville
- le nom du jeu
- le but du jeu ainsi que les règles de celui-ci
- un exemple d'extrait de partie (possibilité de joindre un enregistrement sonore ou vidéo sur clé usb)
- Qui fait des maths avec ce jeu ? Si ce sont les joueurs, pourquoi ? Si ce sont les concepteurs, comment ?
- Si le jeu est inspiré de jeux existants, préciser lesquels.

### Le contenu

Le jeu doit avoir un but clair et des règles du jeu. Le temps moyen d'une partie n'excédera pas 20 minutes (excepté pour un jeu de type escape game).

Le jury qui départagera les productions reçues sera attentif à la présence et à la qualité des mathématiques, à l'aspect ludique, à l'esthétique du jeu, à la maîtrise de la langue et à la justesse des écrits mathématiques dans la notice, à la présence d'illustrations dans la notice ainsi qu'au respect des contraintes de production.

### Un projet collectif

Le jeu doit être une création et le fruit de l'imagination d'une classe, ou d'un regroupement d'élèves issus de classes différentes. Nous ne souhaitons pas que plusieurs groupes d'une même classe proposent des productions concurrentes. La réalisation devra attester d'un investissement des élèves.

L'encadrement peut être collectif et pluridisciplinaire.

### Inscription au concours

L'inscription au concours se fait en remplissant un formulaire sur le site de l'APMEP Île-de-France (<https://www.apmep-iledefrance.fr>) à partir du mois d'octobre 2022.

### Envoi des productions

La **date limite** d'envoi des productions est fixée au **mercredi 12 avril 2023**.

Une version numérique de la notice est à envoyer par mail à : [concours.apmep.idf@apmep-iledefrance.fr](mailto:concours.apmep.idf@apmep-iledefrance.fr)

La boîte du jeu est à déposer (1) ou à envoyer (2) à l'IREM de Paris :

(1) Accueil de l'Université au rez-de-chaussée (9h-12h, 14h-17h) ou bibliothèque de l'IREM au 8<sup>e</sup> étage (9h-19h) du bâtiment Sophie Germain de l'Université Paris Cité, Paris 13<sup>e</sup>, place Aurélie Nemours.

(2) Université Paris Cité / IREM de Paris - Case 7018 / Bâtiment Sophie Germain / 75205 PARIS Cedex 13.

**Une étiquette précisant les noms du professeur expéditeur et de son établissement doit impérativement figurer sur le colis.**

*Pour toute demande de complément d'informations, vous pouvez écrire à : [concours.apmep.idf@apmep-iledefrance.fr](mailto:concours.apmep.idf@apmep-iledefrance.fr)*